REMPLACEMENT 2020
Nouvelle-Calédonie

BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE

E5 HISTOIRE-GÉOGRAPHIE

Série : STAV

Durée : 120 minutes

Matériel(s) et document(s) autorisé(s) : **Aucun**

Le sujet comporte 8 pages

SUJET

Partie 1 : GÉOGRAPHIE (8 points)

Les candidats traitent obligatoirement cette partie

Une grande puissance, les États-Unis

Questions :

1. Identifier quatre atouts du territoire des États-Unis. **(2 points)**

2. Caractériser les atouts de la puissance américaine en les illustrant d'exemples. **(4 points)**

3. Citer deux limites de la puissance des États-Unis. **(2 points)**

<u>Partie 2</u> : HISTOIRE (12 points)

Les candidats traitent, au choix, un des deux sujets suivants

Sujet 1

L'évolution politique sous la V^{e} République

Questions :

1. **Document 1** : Relever à partir du document, un élément de politique intérieure et un élément de politique extérieure précisant dans quel contexte Charles de Gaulle fait son retour au pouvoir. **(3 points)**

2. **Document 2** : Montrer que l'élection présidentielle de 1981 provoque une alternance politique. **(2 points)**

3. **Document 3** : Expliquer la situation politique particulière évoquée par la caricature. **(2 points)**

4. À partir des documents et de vos connaissances, montrer les principales caractéristiques politiques et les évolutions de la V^{e} République de 1958 à nos jours. **(5 points)**

DOCUMENT 1

De Gaulle annonce une nouvelle République, 1958

La dégradation de l'État qui va se précipitant. L'unité française immédiatement menacée. L'Algérie plongée dans la tempête des épreuves et des émotions (…). Dans la métropole, des mouvements en sens opposé renforçant d'heure en heure leur passion et leur action. L'armée scandalisée par la carence des pouvoirs. Notre position internationale battue en brèche jusqu'au sein même de nos alliances. Telle est la situation du pays. En ce temps même où tant de chances (…) s'offrent à la France, elle se trouve menacée de dislocation, et peut-être, de guerre civile. C'est dans ces conditions que je me suis proposé pour tenter de conduire une fois de plus au salut le pays, l'État, la République et que, désigné par le chef de l'État, je me trouve amené à demander à l'Assemblée nationale de m'investir pour un lourd devoir. (…) Mais ce ne serait rien que de remédier provisoirement (…) à un état de choses désastreux, si nous ne décidions pas à en finir avec la cause profonde de nos épreuves. Cette cause, l'Assemblée le sait et la nation en est convaincue, c'est la confusion et par là même l'impuissance des pouvoirs. Le gouvernement que je vais former, moyennant votre confiance, vous saisira sans délai d'un projet de réforme (…) de la Constitution, de telle sorte que l'Assemblée nationale donne mandat au gouvernement d'élaborer, puis de proposer au pays, par la voie du référendum, les changements indispensables. (…) Le suffrage universel est la source de tout pouvoir. Le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif doivent être effectivement séparés, de façon que le Gouvernement et le Parlement assument, chacun pour sa part et sous sa responsabilité, la plénitude de ses attributions. Le Gouvernement doit être responsable vis-à-vis du Parlement.

Charles de Gaulle, extraits, discours d'investiture à l'Assemblée nationale, 1er juin 1958.

DOCUMENT 2

Les titres des journaux après la victoire de François Mitterrand, le 10 mai 1981



La République
DES PYRENEES

La France a basculé

MITTERRAND 52,07 %
GISCARD 47,93 %



Libération

ENFIN L'AVENTURE

François Mitterrand a été élu président de la République par 52% des électeurs : une avance de 4 points alors que son adversaire d'hier l'avait battu en 1974 par une marge de 0,3%.

Le giscardisme était trop le rêve d'un gestionnaire sans rêve pour que les Français ne se lassent pas de la menace : « la gauche, c'est l'aventurisme. » Peut-être ont-ils entendu dans ce vocable l'appel à l'aventure — et qui au fond n'en souhaite pour lui ? Si prudente qu'ait été la campagne de Mitterrand, sa victoire prend pour des millions de gens figure d'appel à l'imprévu. Il ne faudra pas l'oublier.

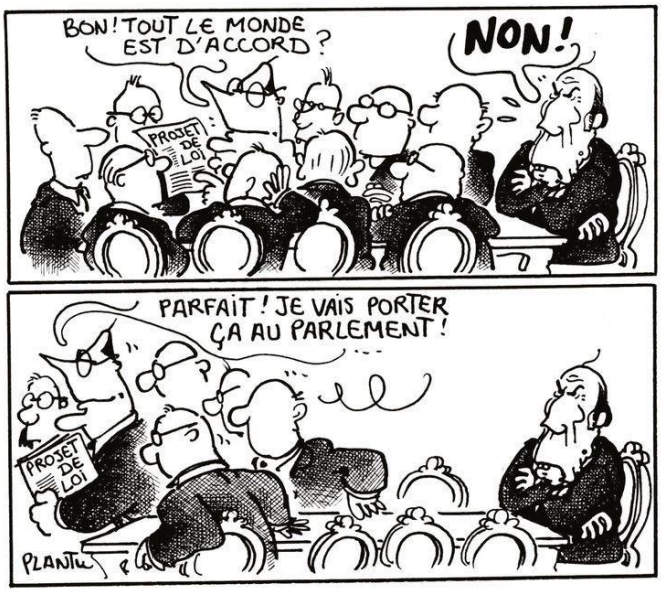
Enfin l'aventure donc. Le calendrier fait que Libération reprend la sienne, après sept ans d'existence et deux mois et demi d'absence, au moment même où la société française a la chance de sortir de sa grisaille.

Un double toast est de rigueur.

Source : La République des Pyrénées et Libération, 11 et 12 mai 1981.

DOCUMENT 3

Caricature de Plantu



François Mitterrand préside le conseil des Ministres du gouvernement de Jacques Chirac, Premier Ministre.

Source : Le Monde, 1986.

Sujet 2

La construction européenne

Questions :

1. **Document 1** : Expliquer la vision donnée par l'auteur à propos de la construction européenne. **(2 points)**

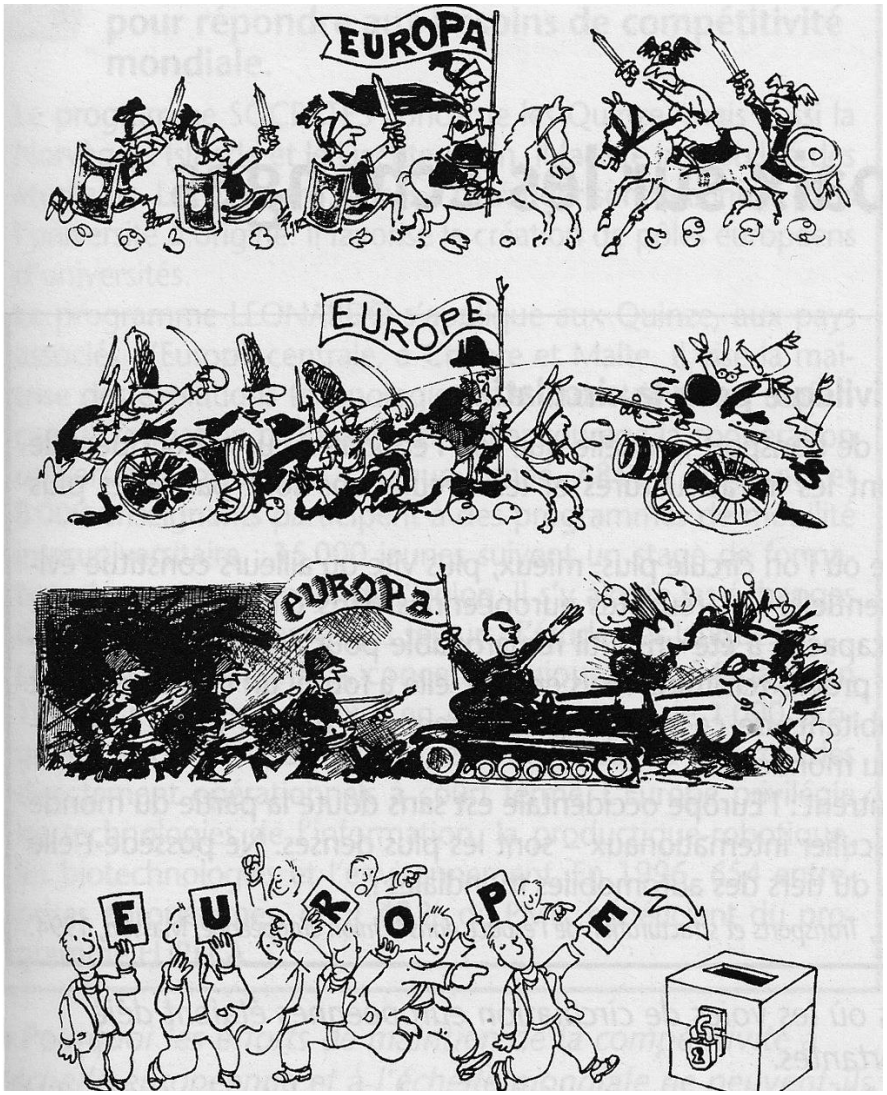
2. **Document 2** : Relever les grands principes qui permettent à l'Espagne de demander l'adhésion à la communauté européenne. **(3 points)**

3. **Documents 2 et 3** : Présenter les intérêts pour l'Europe d'ouvrir ses frontières **(2 points)**

4. À partir des documents et de vos connaissances, présenter les principes et les étapes de la construction européenne depuis les années 1950. **(5 points)**

DOCUMENT 1

La construction européenne vue par un caricaturiste en 1992



Dessin de Plantu, paru dans le journal « Le Monde »,
au moment du référendum sur le traité de Maastricht en 1992

DOCUMENT 2

L’élargissement européen

La Communauté, après s'être élargie une première fois par l'adhésion du Danemark, de l'Irlande et du Royaume-Uni, s'est engagée dans un second élargissement, vers le sud cette fois. De son côté, l'Espagne (...) a connu à son tour des changements fondamentaux : le processus de démocratisation a conduit au rétablissement de la démocratie pluraliste et des droits fondamentaux. (...)

Le 28 juillet 1977, l'Espagne a demandé à adhérer à la Communauté économique européenne, ainsi qu'à la Communauté européenne du charbon et de l'acier et à la Communauté européenne de l'énergie atomique. (...)

Le 19 décembre 1978, le Conseil (...) s'est prononcé en faveur de cette demande. (...)

La Communauté à laquelle vous allez appartenir est donc bien plus qu'une affaire d'échanges commerciaux ; il s'agit d'une œuvre de portée plus ambitieuse. Elle intéresse la vie de chacun. C'est ce dont témoigne la décision prise, le 20 septembre 1976, d'élire au suffrage universel direct les membres de l'Assemblée parlementaire européenne. En outre, en fixant la date de la première élection au mois de juin 1979, le Conseil européen a tenu à confirmer la volonté des États membres d'assurer le respect des valeurs d'ordre juridique, politique et moral auxquelles ils sont attachés et de sauvegarder le principe de la démocratie représentative, du règne de la loi, de la justice sociale et du respect des droits de l'homme. (...)

Depuis 1958, nous sommes parvenus à l'achèvement de l'union douanière et nous avons également défini une politique agricole et une politique commerciale communes. (...) La création d'un "Système monétaire européen", décidée lors du Conseil européen qui s'est tenu à Bruxelles en décembre dernier, vise à instituer une zone de stabilité monétaire. (...)

L'élargissement des Communautés que nous souhaitons réaliser en commun donnera à l'entreprise européenne une dimension nouvelle.

Déclaration de M. Jean François-Poncet, président en exercice du Conseil des ministres européens, lors de l'ouverture des négociations entre les Communautés européennes et l'Espagne ayant demandé son adhésion à ces communautés, Bruxelles, 5 février 1979.

DOCUMENT 3

L’Europe et l’ouverture des frontières

Depuis plus d'un demi-siècle, le projet européen, porté par les responsables politiques des États européens, a pour objectif la libre circulation des marchandises, des informations, des capitaux et des personnes. Les accords de Schengen en 1985 ont permis la mise en œuvre du grand marché unique.

La première conséquence est une ouverture inédite des frontières entre les pays membres, situés à l'intérieur. Inédite car l'intégration va jusqu'au démantèlement des postes de douanes, marqueurs spatiaux les plus forts du contrôle de la frontière. Les chemins des douaniers, les passages des contrebandiers, les bornes frontières et les panneaux indicateurs constituent les vestiges du passage.

Cette évolution a permis de créer des opportunités nouvelles en matière de coopération, favorisant une lente intégration des territoires par le tissage de liens de plus en plus forts. Curieusement, la téléphonie mobile est un des rappels d'une frontière dévaluée. L'opérateur prévient son client, au moment du passage, pour l'assurer de son accompagnement au-delà de la frontière. Le réseau immatériel est devenu un indicateur plus efficace dans le suivi du passage que les moyens mis à la disposition des États.

François Moullé, « La frontière et son double. Un modèle à partir de l'expérience européenne », Belgeo.revues.org, 2013.